

Lancement du Programme Régional FEAMPA 2021/2027 en Hauts-de-France



Lundi 12 décembre 2022 – Boulogne-sur-Mer



Région Hauts-de-France



Mot d'accueil

Marie-Sophie LESNE

Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche





Présentation du programme de la matinée

Bertrand SAUVAGE,

Région Hauts-de-France, Directeur de la Transformation de l'Economie Régionale





Programme de la matinée

| 9h30 Accueil café | |
|-------------------|--|
| 10h – 10h20 | <p>Mot d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mot d'introduction - Marie-Sophie LESNE, Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'agriculture, l'agroalimentaire et de la pêche • Annonce programme matinée - Bertrand SAUVAGE, Région Hauts-de-France, Directeur Transformation de l'économie régionale |
| 10h20 – 10h35 | <ul style="list-style-type: none"> • Retour sur le FEAMP : un bilan très positif ! <p>-vidéo illustration de projets FEAMP -Présentation bilan quantitatif / qualitatif</p> <p>Gaëlle POULARD , Responsable du service bioéconomie et alimentation</p> |
| 10h35 – 10h40 | Echanges avec la salle |
| 10h40 – 11h00 | <ul style="list-style-type: none"> • Focus sur les GALPA <p>Les GALPA, des interlocuteurs à votre service</p> <p>Florence SERGENT animatrice du GALPA littoral opale et Typhaine JAOUEN, animatrice du GALPA 3 Estuaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Zoom sur Le projet Team For Ocean porté par Nausicaa <p>Agnès LAVERGNE, Directrice médiation éducation à Nausicaa et Florence SERGENT animatrice GALPA Littoral opale</p> |



| | |
|---------------|---|
| 11h00 – 11h40 | <ul style="list-style-type: none"> • Pour vos projets jusqu'en 2027, pensez FEAMPA ! <p>Elisabeth SELOSSE, chargée mission FEAMPA et Ahmed BARIZ, chargé de mission FEAMPA</p> |
| 11h40 – 11h50 | Echanges avec la salle |
| 11h50 – 12h10 | <ul style="list-style-type: none"> • Le FEAMPA Comment procéder ? La démarche de A à Z <p>Dématérialisation des demandes de subvention : Zoom sur le portail e-Synergie</p> <p>Elisabeth SELOSSE, chargée mission FEAMPA et Ahmed BARIZ, chargé de mission FEAMPA</p> |
| 12h15 – 12h25 | Echanges avec la salle |
| 12h25 - 12h35 | Clôture de la matinée |
| 12h35 – 13h00 | Point presse en présence de Marie-Sophie LESNE |
| 12h40 – 13h00 | Pot de l'amitié |



4 DESTINATIONS

**Retour sur le FEAMP
2014/2020, un bilan très
positif**

**Focus sur les
GALPA**

**Pour vos projets jusqu'en
2027, pensez FEAMPA !**

**FEAMPA :
Comment procéder ?
La démarche de A à Z ?**



**Retour sur le FEAMP
2014/2020, un bilan très
positif**

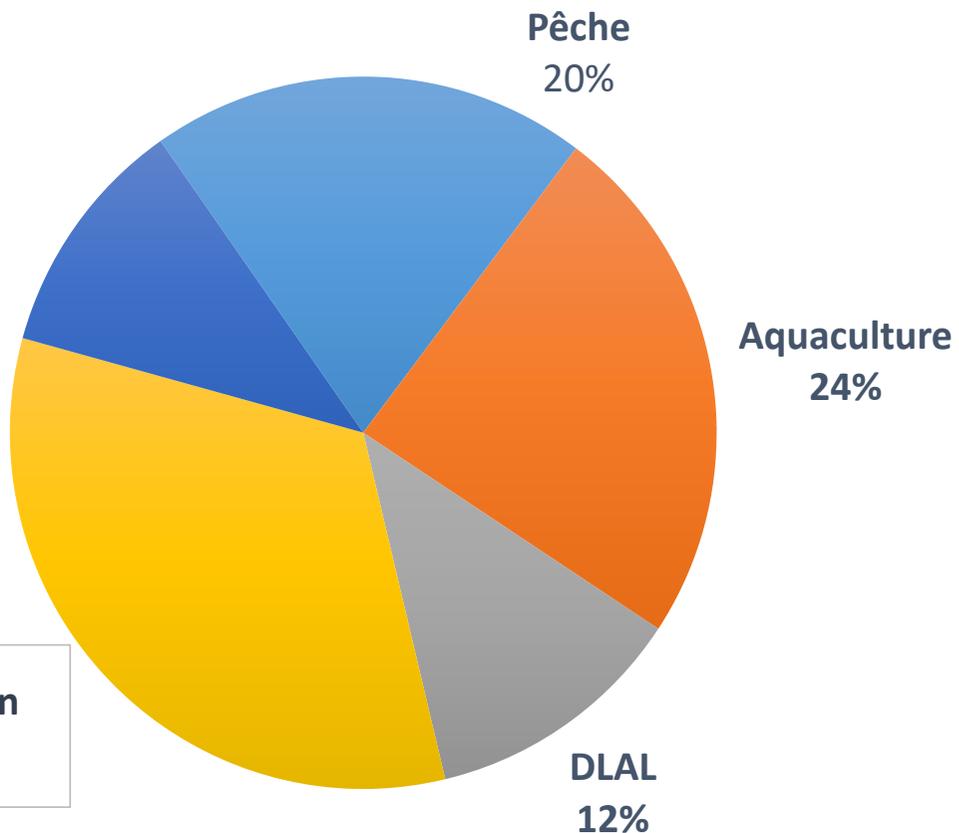
Gaëlle POULARD
Responsable du Service Bioéconomie et alimentation



Illustration de projets FEAMP



Assistance
technique
11%



Bilan FEAMP 2014-2020

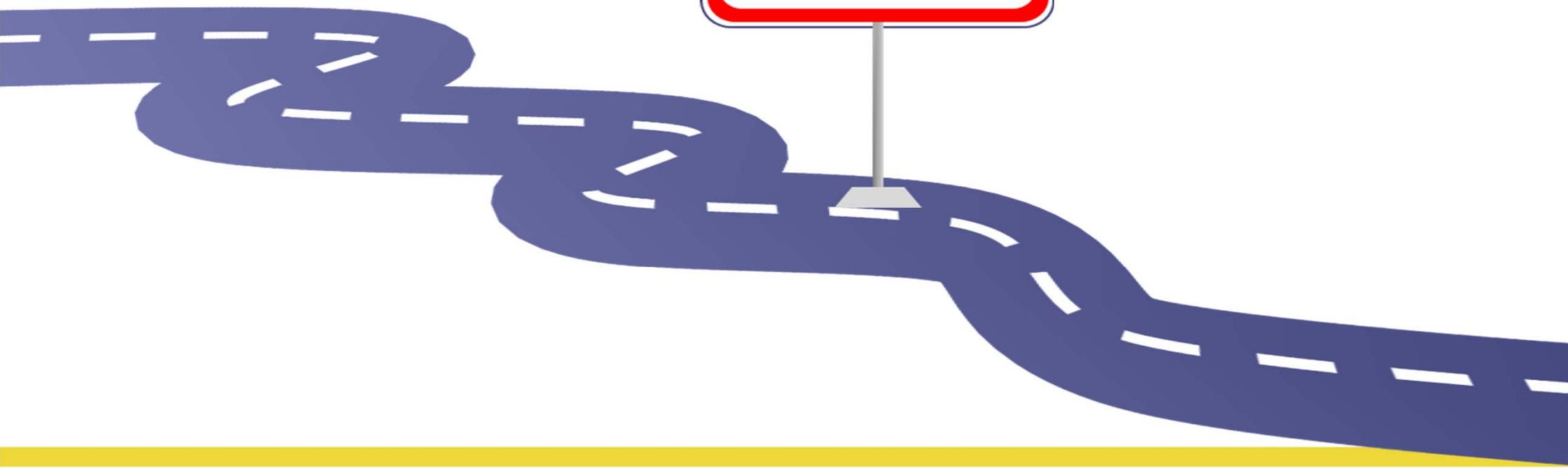
Budget global HF :
FEAMP 16 844 953 €
 Contreparties : 6 980 007 €
 Total aides publiques : 23 824 960 €

1 650 emplois maintenus
 et 300 ETP créés

236 projets instruits et financés



**Focus sur les
GALPA**





Les GALPA

Florence SERGENT, animatrice du GALPA Littoral Opale
Typhaine JAOUEN, animatrice du GALPA 3 estuaires

• Qu'est ce qu'un GALPA ?

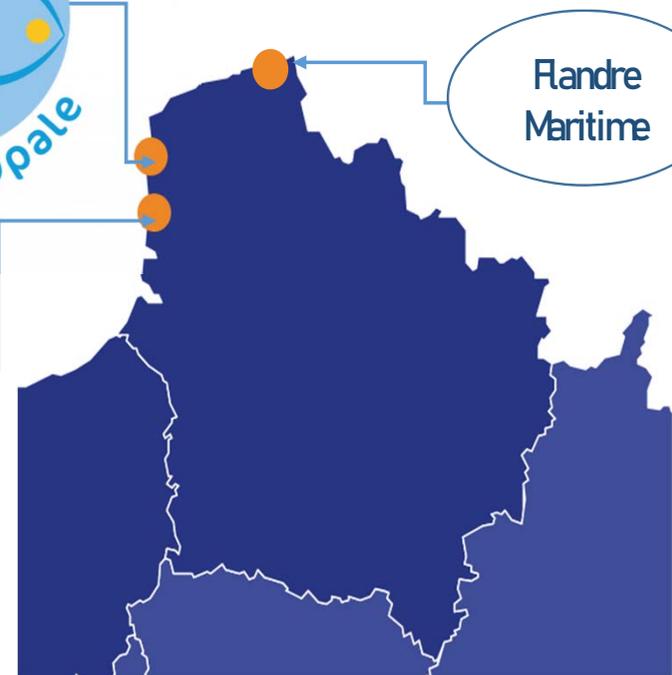
• Les territoires couverts ?

• Comment en bénéficier ?



**Nouveau
GALPA :**

Flandre
Maritime





Zoom sur l'opération Team for ocean

Une communauté locale mobilisée pour l'innovation territoriale

Agnès LAVERGNE
Directrice Médiation-Education Nausicaa
Florence SERGENT
Animatrice du GALPA Littoral Opale



• Objectif du projet ?

• Valeur ajoutée du projet ?

Cout total de l'opération : 131 934,40 €
Subvention FEAMP : 52 773,76 €
Subvention Région : 52 773,76 €



Aides
publiques
80 % du
projet



Pour vos projets
jusqu'en 2027,
pensez FEAMPA !

Elisabeth SELOSSE et Ahmed BARIZ
Chargé(e)s de mission FEAMPA
Service Bioéconomie et alimentation



Présentation FEAMPA 2021-2027

BUDGET FEAMPA
EN HAUTS DE
FRANCE
17,9 millions €



CONTREPARTIE
REGION
7,1 millions €



CONTREPARTIE
ETAT
1,8 million €

TOTAL DES AIDES PUBLIQUES : 26,8 millions €



Présentation FEAMPA 2021-2027

Principales
nouveau-tés
du
FEAMPA !

- ✓ **Un nouvelle compétence sur l'innovation et la biodiversité transférée aux Régions** : une enveloppe supplémentaire de 1,5 millions d'euros pour les Hauts-de-France
- ✓ Une approche plus adaptée aux spécificités régionales avec des DOMO réalisés en concertation avec les professionnels de la filière
- ✓ Une dématérialisation de la demande de subvention



Présentation FEAMPA 2021-2027

LE FEAMPA EN
REGION EST
DÉCLINÉ EN
3 PRIORITES

Priorité 1



Favoriser une **pêche durable** et la **conservation des ressources** biologiques aquatiques.

Priorité 2



Encourager les **activités aquacoles durables** ainsi que la **transformation et la commercialisation** des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Priorité 3



Permettre une **économie bleue durable** dans les zones côtières, insulaires et intérieures et favoriser le développement des communautés de pêche et d'aquaculture (**DLAL**).



FEAMPA 2021-2027 : LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

Priorité 1



Objectif 1.1.1 : renforcer les activités de pêches durables sur le plan économique, social et environnemental

Objectif 1.1.2 : améliorer l'attractivité des métiers de la pêche et favoriser le renouvellement des générations

Objectif 1.2 : améliorer l'efficacité énergétique et réduire les émissions en CO₂ (moteurs des navires de pêche)

Objectif 1.6 : contribuer à la protection et restauration des écosystèmes aquatiques



FEAMPA 2021-2027 : LES OBJECTIFS SPECIFIQUES



Objectif 2.1 : promouvoir les activités aquicoles durables

Objectif 2.2 : Développer des marchés compétitifs, transparents et stables pour les produits de la pêche, de l'aquaculture et la transformation de ces produits



FEAMPA 2021-2027 : LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

LES 4 TYPES D'ACTION



Objectif 3.1 :
Développement
Local porté par
les Acteurs
Locaux (DLAL)

Aide préparatoire

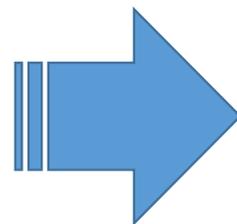
Fonctionnement et animation des GALPA

Mise en œuvre de la stratégie de DLAL :
accompagnement et sélection des projets

Coopération inter-GALPA



- ✓ LES BENEFICIAIRES ELIGIBLES
- ✓ LES OPERATIONS OU ACTIONS INÉLIGIBLES
- ✓ LES DÉPENSES INÉLIGIBLES
- ✓ LES CRITERES DE SÉLECTION
- ✓ TAUX DE CO-FINANCEMENT
- ✓ PLANCHER/PLAFOND DE L'AIDE PUBLIQUE



CONSULTER LE DOMO (**D**OCUMENT DE **M**ISE EN **O**EUVRE) DE LA PRIORITÉ ET L'OBJECTIF CONCERNÉS

À télécharger sur :

<https://europe-en-hautsdefrance.eu/feampa-2021-2027>



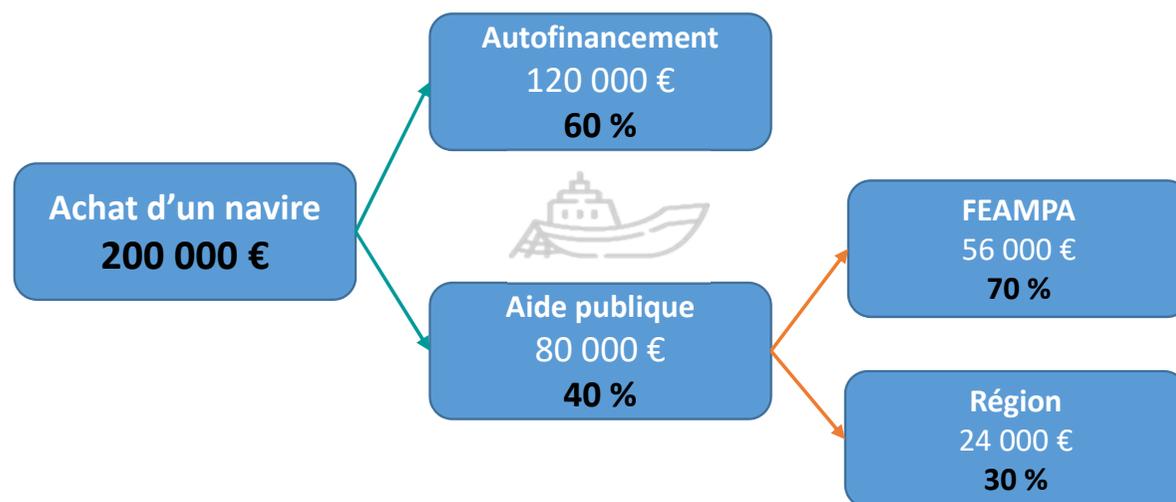
Priorité 1 : pêche durable

Objectif : Aider un jeune pêcheur à acquérir un premier navire d'occasion pour assurer la pérennité de l'activité.

Bénéficiaires : moins de 40 ans + 5 années d'expérience minimum en tant que pêcheur professionnel + possédant un brevet de commandement

Quelques exemples concrets

Installation d'un jeune pêcheur





Quelques exemples concrets

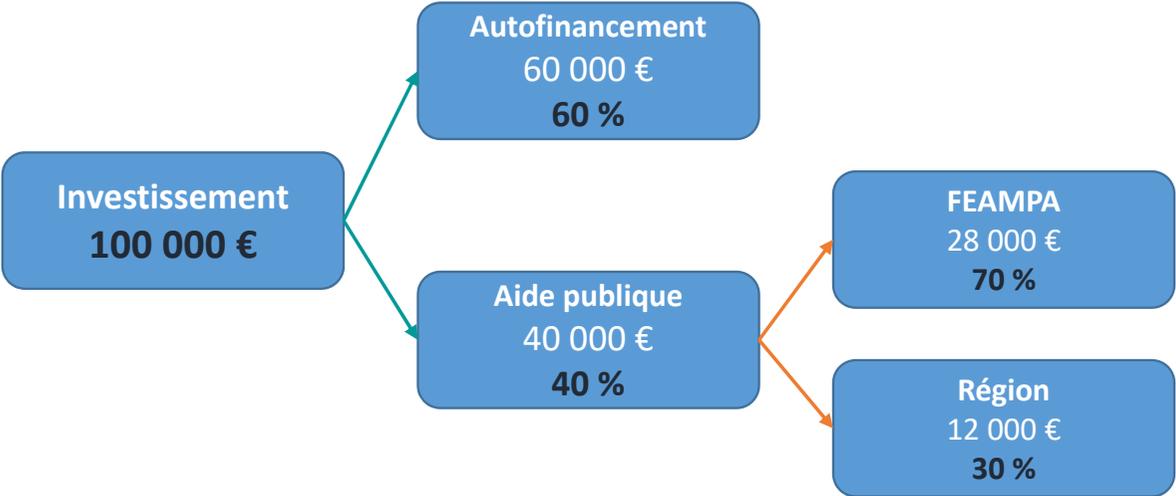
Priorité 2 : aquaculture durable

Objectifs :

- Valoriser les productions de la Région
- Favoriser les modes de production respectueux de l'environnement et des attentes sociétales
- Favoriser les démarches innovantes
- Favoriser l'amélioration des conditions de travail pour participer à l'attractivité des filières

Bénéficiaires : les entreprises et sociétés aquacoles ou les groupements de producteurs relevant de l'aquaculture

Entreprises aquacoles





Quelques exemples concrets

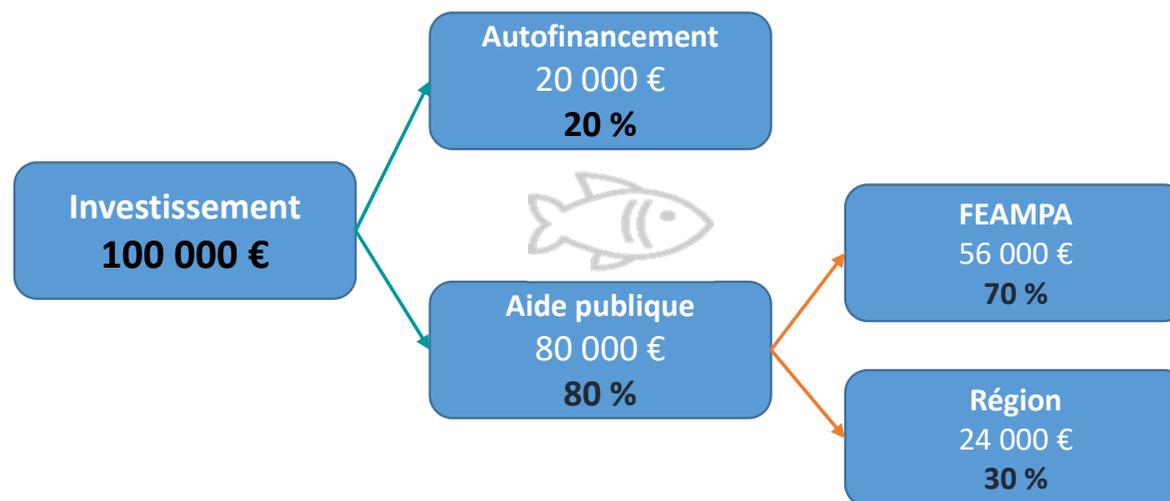
Innovation dans la pêche et l'aquaculture

Priorités 1 et 2

Objectifs :

- Inciter les entreprises de ces secteurs à innover en développant des techniques plus sélectives ou plus économes en énergie
- Développer le transfert des savoirs et des résultats de recherche vers le monde des professionnels
- Tester et valider les innovations dans des conditions particulières à chaque filières

Bénéficiaires : les entreprises et sociétés liées à la pêche et l'aquaculture, les armateurs, les pêcheurs à pieds professionnels, les PME liées au mareyage ou à la transformation des produits aquatiques, etc...





FEAMPA :
Comment procéder ?
La démarche de A à Z ?

Elisabeth SELOSSE et Ahmed BARIZ
Chargé(e)s de mission FEAMPA
Service Bioéconomie et alimentation



Avant d'effectuer votre demande de subvention sur le portail e-synergie



1ere étape : Vérifier l'éligibilité du bénéficiaire, de l'opération et des dépenses sur le site Europe en HDF

www.europe-en-hautsdefrance.eu



- ▶ PROGRAMME RÉGIONAL (PR) 2021-2027 / FEDER, FSE+ ET FTJ
- ▶ PROGRAMMES INTERREG 2021-2027
- ▶ PROGRAMMES GÉRÉS PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE
- ▶ PROGRAMME OPÉRATIONNEL NATIONAL (PON) 2021-2027
- ▶ FEAMPA 2021-2027
Le FEAMPA (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) est l'instrument financier de la Politique Commune des Pêches de l'Union Européenne.



1) Vérifier l'éligibilité du bénéficiaire, de l'opération et des dépenses sur le site Europe en HDF

En bas de la page, vous trouverez la liste des pièces disponibles sur le site pour vous aider :

- Programme National FEAMPA
- Liste des priorités, objectifs spécifiques (OS) et types d'actions (TA)
- Document de mise en œuvre (DOMO) des 3 priorités.
- Annexes utiles à la soumission de la demande de subvention sur e-Synergie

RESSOURCES UTILES

| | | |
|--|-----------|--------------------|
|  FEAMPA_Programme National TÉLÉCHARGER | 1.08 MB | 4 téléchargements |
|  FEAMPA_DOMO Priorité 3 TÉLÉCHARGER | 784.21 KB | 9 téléchargements |
|  FEAMPA_Annexes pour la demande de subvention TÉLÉCHARGER | 0.00 KB | 18 téléchargements |

| NOM |
|--|
|  Charte_Regionale_Laicite_Valeurs_Republicaines-HdF.pdf |
|  Contrat_Engagement_Republicain-HdF.pdf |
|  GUIDE_DES_INDICATEURS-V1.0.pdf |
|  Guide_PP_creation_de_compte_VF.pdf |
|  Guide_PP_demande_de_subvention_VF.pdf |
|  II.3 Annexe Calculatrice aide FEAMPA V1.xlsx |
|  LISTE_PIECES_VF.xlsx |
|  Tableau des dépenses.xlsx |



1) Vérifier l'éligibilité du bénéficiaire, de l'opération et des dépenses sur le site Europe en HDF

En cas de doute sur l'éligibilité de votre projet ou sur la Priorité à flécher et après avoir lu les documents, n'hésitez pas à contacter l'équipe FEAMPA à l'adresse suivante :

feampa@hautsdefrance.fr



Comment faire sa demande de subvention sur le portail e-synergie ?

2^e étape : Créer son compte utilisateur sur le portail e-synergie :

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/Hauts-de-France-Picardie

N'oubliez pas de vous référer au Guide utilisateur téléchargeable sur la page FEAMPA d'Europe en Hauts-de-France !



Portail de dépôt de demande d'aides européennes

Navigation menu with two buttons: 'Déjà inscrit ?' (orange) and 'Première connexion ?' (teal). The 'Première connexion ?' button is highlighted with a red border. Below the buttons are social media icons for Facebook, Twitter, YouTube, and a share icon, along with the text 'AIDE | SUIVEZ-NOUS SUR:'.



2^e étape : Créer son compte utilisateur sur le portail e-synergie :

Suivez les étapes et le guide

Valider le mail d'activation réceptionné sur votre boîte mail.



2) Créer son compte utilisateur sur le portail

**Pour cette étape et la suivante, munissez-vous de votre numéro de SIRET et code APE !
(informations se trouvant sur l'extrait Kbis ou l'avis de situation sirène)**

En cas de problème de création de compte vous pouvez contacter les référents « synergie » :

Thierry DUJARDIN : Thierry.DUJARDIN@hautsdefrance.fr

Ou

Nicolas SMIGELSKI : Nicolas.SMIGELSKI@hautsdefrance.fr



Comment faire sa demande de subvention sur le portail e-synergie ?

3eme étape : effectuer sa demande de subvention en ligne

https://synergie-europe.fr/e_synergie/portail/Hauts-de-France-Picardie

N'oubliez pas de vous référer au Guide utilisateur téléchargeable sur la page FEAMPA d'Europe en Hauts-de-France !



Portail de dépôt de demande d'aides européennes





Déjà inscrit ?



Première connexion ?

AIDE | SUIVEZ-NOUS SUR :    



3^e étape : effectuer sa demande de subvention en ligne

Connectez-vous et cliquez ici

N'oubliez pas de vous référer au Guide utilisateur téléchargeable sur la page FEAMPA d'Europe en Hauts-de-France !

Portail de dépôt de demande d'aides européennes

Mon compte Déconnexion

Cynthia BURNY Particulier

BESOIN D'AIDE ? | SUIVEZ-NOUS SUR : f t y

Tableau de bord Vue enrichie

| Type | Brouillon | Envoyé | A corriger | Instruction | Traité | Rejeté |
|-----------------------------|-----------|--------|------------|-------------|--------|--------|
| Demande de subvention 14-20 | 2 | | | | | |

Gestion des utilisateurs

2 utilisateurs au total
2 actifs + 0 inactif

Voir la liste des utilisateurs Créer un utilisateur

Mes démarches

- Demande de subvention**
Saisir une nouvelle demande de subvention.
Créer
- Saisir une subvention à partir d'une opération existante.
Créer
- Demande de paiement**
Saisir une nouvelle demande de paiement.
Créer



Saisir :

✓ Un « territoire » : Hauts-de-France

✓ Un « programme » :

Programme National FEAMPA Hauts-de-France 2021-2027

✓ Une « codification » :

selon la priorité, l'objectif spécifique et le type d'action

Demande de subvention

Contexte de la demande

Territoire *

Programme *

Avant de continuer le dépôt de votre dossier, assurez-vous d'avoir choisi la bonne localisation de l'opération.

Vous allez choisir la codification, il s'agit du dispositif sur lequel vous souhaitez faire une demande de subvention.

Vérifiez à l'aide de la notice que vous avez sélectionné le [bon territoire et la bonne codification](#).

Codification *

Choisir



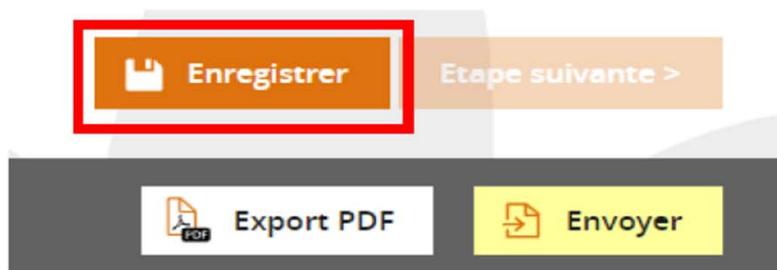
3^e étape : effectuer sa demande de subvention en ligne



Suivez les 7 étapes !



à la fin de la 7^{ème} étape, avant d'envoyer votre demande, il faut « ENREGISTRER » !



Ensuite adresser un message à l'équipe FEAMPA feampa@hautsdefrance.fr pour une première vérification de votre dossier.

Une fois cette première vérification réalisée par le service FEAMPA, vous pourrez « ENVOYER » votre demande.



Mot de clôture

Marie-Sophie LESNE

Vice-Présidente de la Région Hauts-de-France en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche





MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION ET ATTENTION !

Secteur FEAMPA

Service bioéconomie et alimentation

Direction de la Transformation de l'Economie Régionale